

# Livret d'accueil du volontaire en service civique, au sein d'un établissement scolaire d'Enseignement catholique



## Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue !

Vous rejoignez aujourd'hui notre établissement scolaire et nous sommes très heureux de vous accueillir dans cette nouvelle expérience !

Ce livret vous est remis afin de vous guider dans votre nouvel environnement, de vous donner des informations utiles au bon déroulement de votre mission de Service civique.

Il vous permettra de trouver des premiers éléments de réponse aux questions que vous vous posez certainement.

	Nom et prénom	Adresse mail	Local où vous pouvez le rencontrer
Votre tuteur			
Votre co-tuteur			

Autre personne en lien avec le volontaire : .....

Sa fonction : .....

Le chef d'établissement est .....

## SOMMAIRE

<b>I-</b>	<b>Qu'est-ce qu'un établissement d'enseignement catholique ?</b>	page 4
<b>II-</b>	<b>Présentation de l'établissement scolaire</b>	page 8
<b>III-</b>	<b>Projet de l'établissement</b>	page 9
<b>IV-</b>	<b>Qu'est-ce que le Service civique ?</b>	page 9
	A. <i>Définition, objectif du Service civique</i>	
	B. <i>Historique du Service civique</i>	
	C. <i>Les acteurs du Service civique et leurs rôles</i>	
	D. <i>Les 8 grands axes de mission possibles</i>	
	E. <i>Votre mission</i>	
<b>V-</b>	<b>Votre engagement de Service civique</b>	page 18
	A. <i>La charte des valeurs du Service civique</i>	
	B. <i>Les principaux droits et devoirs du volontaire</i>	
	C. <i>Les formations au cours de la mission</i>	
<b>VI-</b>	<b>Comment serez-vous accompagné au cours de votre mission ?</b>	page 23
	A. <i>Qui va vous accompagner ?</i>	
	B. <i>Concernant la réalisation de votre mission</i>	
	C. <i>Concernant votre projet d'avenir</i>	
	D. <i>En fin de mission : la synthèse</i>	
<b>VII-</b>	<b>Qui contacter si vous avez des questions, rencontrez des difficultés ?</b>	page 26
	A. <i>Questions d'ordre général</i>	
	B. <i>Questions sur le déroulement de la mission</i>	
	C. <i>Questions en cas de questionnements ou difficultés non résolus</i>	
<b>VIII-</b>	<b>Annexes</b>	page 28
	A. <i>Liste des personnes à contacter</i>	

## I- Qu'est-ce qu'un établissement d'enseignement catholique ?

C'est un établissement scolaire : Notre première mission réside dans l'enseignement et dans la réussite du parcours scolaire de chaque élève quel qu'il soit, à l'école primaire, au collège, au lycée général et technologique, au lycée professionnel ou en apprentissage.

C'est un établissement catholique : Nos établissements constituent l'une des formes du Service rendu par l'Eglise catholique à la société française et aux familles qui la composent.

Résolument ouverts à tous, les établissements catholiques d'enseignements proposent une formation tournée vers le respect de chacun, l'apprentissage de la liberté et du sens des responsabilités, la découverte de l'intériorité et de la dimension spirituelle de l'existence. En cela, ils apportent à leurs élèves une éducation fondée sur la vision chrétienne de la personne et des relations humaines, dans un climat d'espérance qui, nous le croyons et nous nous y employons, peut constituer une chance pour chacun d'eux.

L'école catholique est une institution chrétienne, placée sous l'autorité de l'Évêque. Le caractère propre de l'établissement se traduit dans un projet d'établissement attentif aux besoins des jeunes d'aujourd'hui et nourri par l'Évangile. Il imprègne toute la vie de l'établissement. Une éducation – un encadrement – une vie pédagogique – des activités – des valeurs se référant à l'Évangile.

C'est un établissement en contrat d'association avec l'Etat

Par le contrat avec l'Etat, l'établissement :

- Participe au Service public de l'enseignement
- **Accueille tous les élèves sans distinction de sexe, de nationalité, et de conviction philosophique ou religieuse**
- Recrute des enseignants titulaires du même niveau de diplôme et satisfaisant aux mêmes concours que ceux de l'enseignement public
- **Délivre des enseignements dans le respect des programmes pédagogiques de l'Education nationale ou de l'Enseignement supérieur, tout comme un établissement public.** L'enseignement est soumis au contrôle de l'Etat

### Quelques chiffres relatifs à l'Enseignement catholique

L'Enseignement catholique associé à l'État par contrat scolarise 17 % de la population scolaire française, soit 2 099 000 élèves.

7 364 unités pédagogiques, dont 183 lycées agricoles qui scolarisent 45 500 élèves, composent les établissements du réseau qui sont associés à l'État en application de la loi Debré de 1959, pour ceux qui relèvent de l'Éducation nationale, ou de la loi Rocard de 1984, pour ceux qui relèvent du ministère de l'Agriculture.

Au total, 137 000 enseignants contractuels de droit public et plus de 80 000 salariés de droit privé exercent dans les établissements scolaires d'Enseignement catholique.

30 000 bénévoles sont engagés dans la gestion de ces établissements.

# Les missions de l'Enseignement catholique

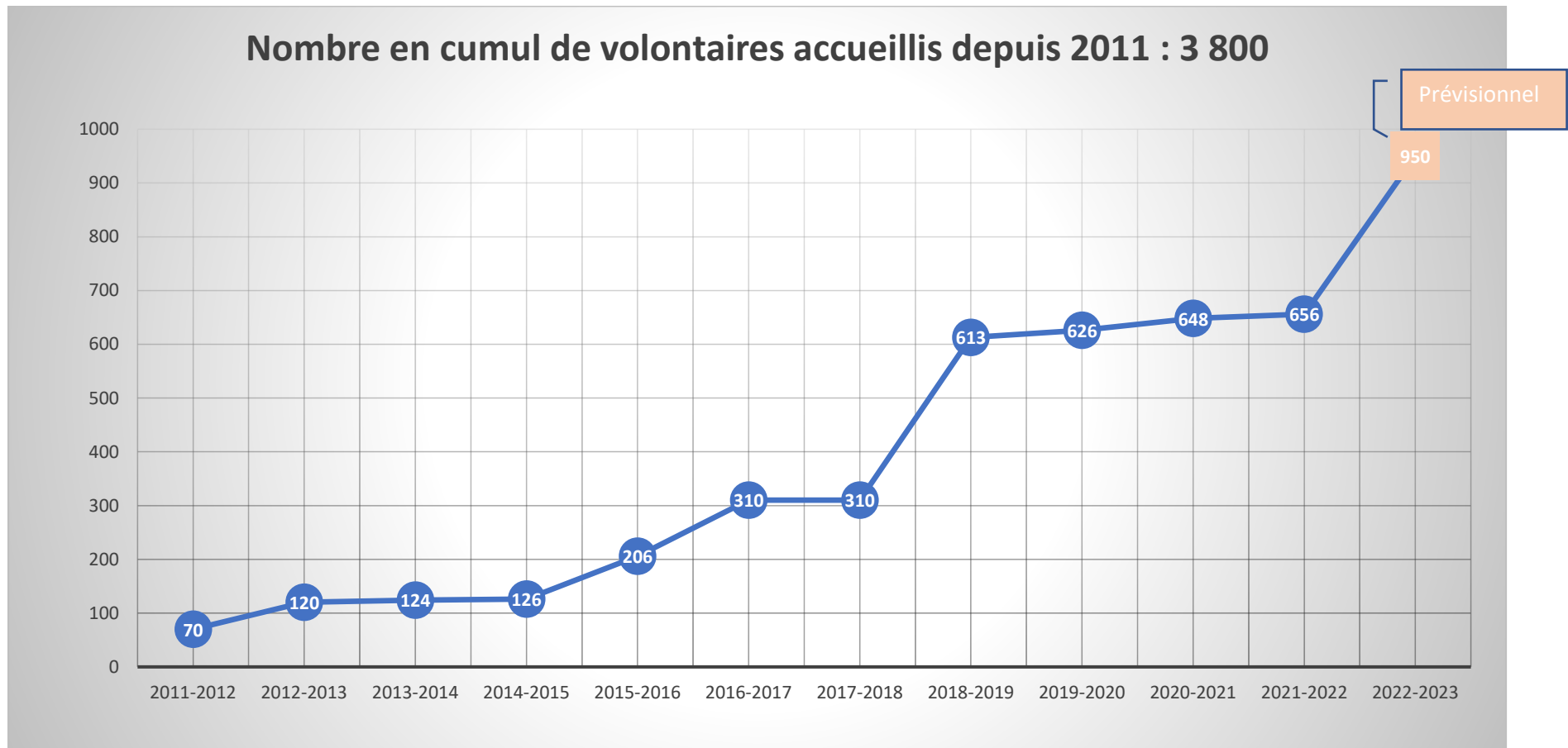


## Des établissements associés au service public de l'éducation


- Une école ouverte à tous
- Une école laboratoire d'humanité
- Une école engagée, riche de son histoire

Des établissements attachés aux valeurs de la République, porteurs de citoyenneté se mobilisent pour accueillir des jeunes en Service civique

# Nombre de volontaires en Service civique accueillis dans les établissements catholiques



## II- Présentation de l'établissement :

Pour plus d'informations sur l'établissement dans lequel vous vous trouvez, nous vous invitons à consulter **son site officiel** et d'échanger avec votre tuteur : 

Son histoire, ses effectifs, ses valeurs, son projet d'établissement ...

## III- Projet de l'établissement

**Le projet éducatif** est le garant de l'unité de l'école, de la communauté qui la constitue et de sa mission. Le projet éducatif et le projet d'établissement sont deux éléments de référence, qui doivent guider l'action des membres de la communauté éducative.

Chaque établissement définit son projet éducatif. Il a pour objet la formation et l'épanouissement des élèves et prend en compte toutes les dimensions de la vie de l'établissement.

**Le projet d'établissement** fixe quant à lui concrètement les objectifs à atteindre, en fonction du projet éducatif. Il énonce également les valeurs qu'il souhaite mettre en œuvre. Il s'appuie sur le « caractère propre » de l'Enseignement Catholique et met en œuvre les projets, éducatif et pastoral.

Le projet d'établissement, l'organisation de la vie scolaire, le règlement intérieur relèvent de la liberté de l'établissement.

Une mission de Service civique a souvent un lien direct avec **le projet de l'établissement**. Demandez à votre tuteur de le consulter.





## IV- Qu'est-ce que le Service civique ?

### A. Définition, objectif

Le Service Civique a « pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et permet à toute personne volontaire de s'engager en faveur d'un projet d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée ».

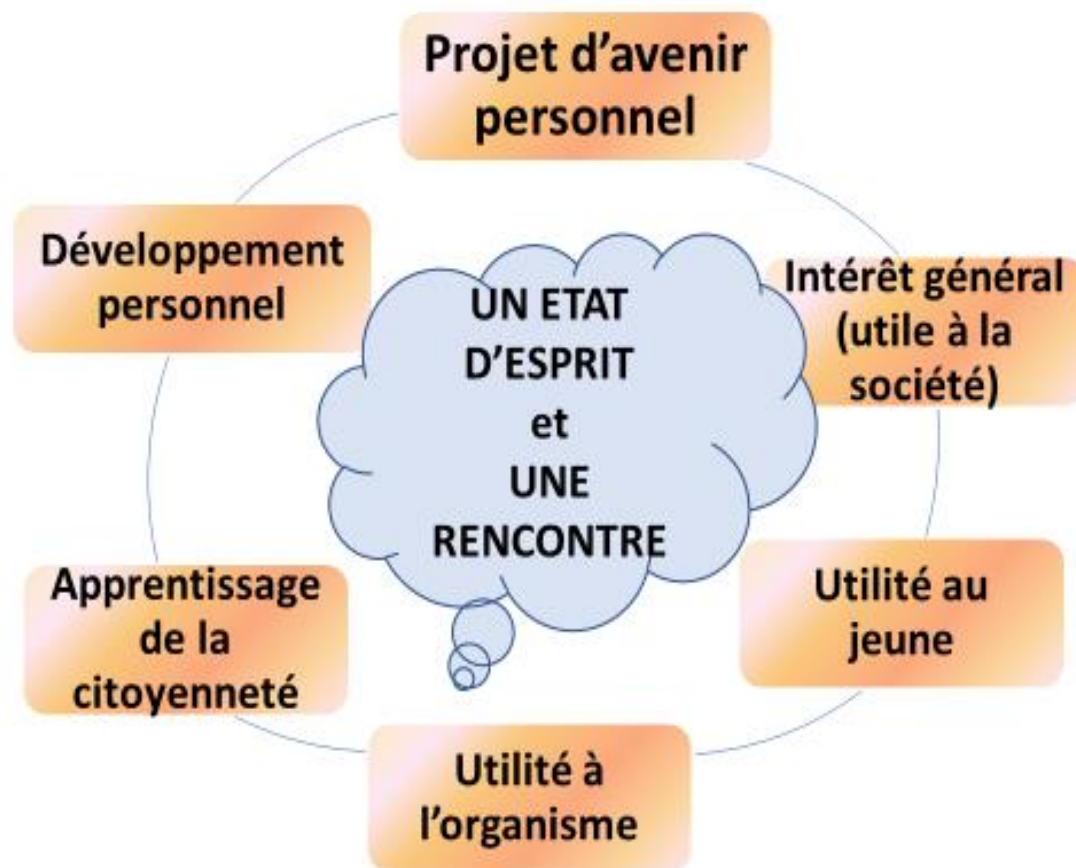
Il s'agit d'une rencontre entre un projet personnel d'engagement citoyen et un besoin d'intérêt général, porté par une collectivité de l'état ou une association, jamais par une entreprise à but lucratif.

Les volontaires en Service Civique interviennent en complément de l'action des salariés, agents, stagiaires, bénévoles, sans s'y substituer. Ils relèvent d'un statut juridique à part, défini dans le code du Service national. Le code du travail ne s'applique donc pas aux volontaires en Service Civique.

Il existe 2 formes de Service Civique :

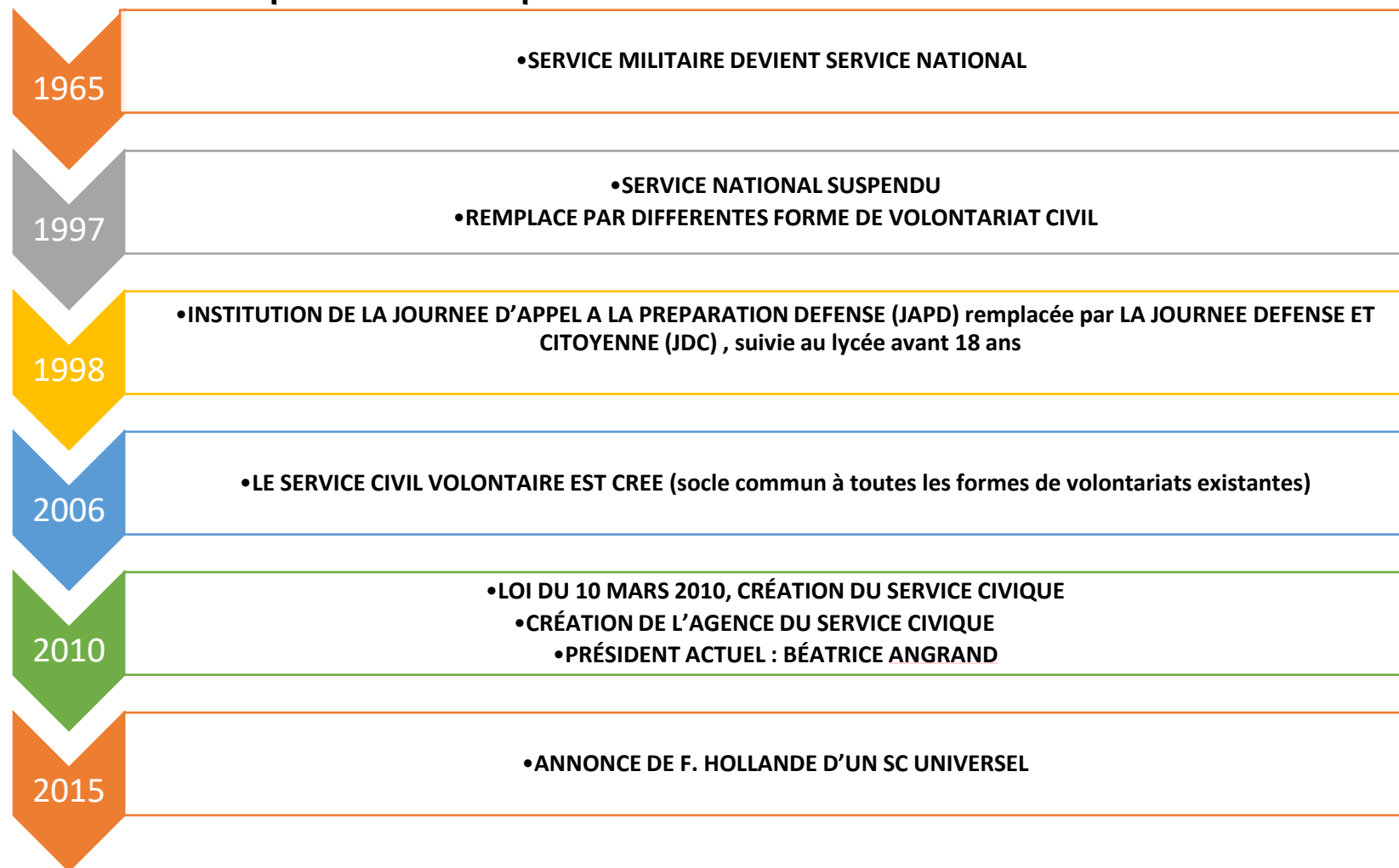
- L'engagement de Service civique ( 16 à 25 ans), celui que vous réalisez
- Le volontariat de Service civique (plus de 25 ans)

## L'ESPRIT D'UN ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE



10

## B. Historique du Service civique



En 2019, 140 000 volontaires ont réalisé une mission de Service civique sur le territoire national, auprès de 10 000 associations.

## C. Les acteurs du Service civique et leurs rôles



**Le Service civique est sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports**



### L'Agence du Service

**Créée le 12 mai 2010**

- Composé du ministère chargé de la jeunesse ; France Volontaires ; volontaires ; divers spécialistes de la jeunesse
- Définit les orientations stratégiques du SC
- Délivre les agréments collectifs**
- Contrôle les structures d'accueil



Agréments



Nationale



Des territoires

**Les Directions Régionales De La Jeunesse, Sport et de la Vie Associative** délivrent des agréments individuels à des associations locales.

**La fédération nationale des Ogec (FDO) qui possède l'agrément, délivré par l'Agence**

- Est le responsable unique vis-à-vis de l'Agence du SC
- Est le coordinateur national du SC pour l'Enseignement catholique
  
- Assiste certains établissements scolaires de façon directe
- Délivre les contrats pour ces établissements, organise les formations
- Est un des interlocuteurs du volontaire, en tant que médiateur, en cas de problème au cours de la mission

**Les fédérations des territoires ( Udogec-Urogec ) assurent de façon décentralisée les mêmes fonctions que la FDO, pour leurs territoires.**



Organisme à but non lucratif



**Les établissements scolaires (structure d'accueil) accueillent les volontaires.**

- ❖ **Chef d'établissement**
- ❖ **Equipe pédagogique**
- ❖ **Tuteur et co-tuteur**
  - Définissent le projet d'accueil, construisent la mission.

- ❖ **Tuteur, co-tuteur**
  - Accompagnent le volontaire pendant et après la mission.

- ❖ **D'autres : équipe éducative ....**
  - Participent et aident au quotidien à la réalisation de la mission.

## LES SATELLITES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



Agence de Services  
et de Paiement

### L'Agence des Services et des Paiements

- Enregistre et valide les contrats
- Paye les volontaires et indemnise les structures d'accueil



### Institut de l'Engagement

- Valorise les SC et aide les volontaires grâce à des partenariats
- Forme, développe les projets personnels des volontaires

## D. Les 9 grands axes de missions

**CITOYENNETÉ  
EUROPÉENNE**

**SOLIDARITÉ**

**DÉVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL**

**SANTÉ**



**ÉDUCATION POUR  
TOUS**

**SPORT**

*Votre mission s'intègre obligatoirement  
dans l'un de ces axes.*

**MÉMOIRE et  
CITOYENNETÉ**

**CULTURE ET  
LOISIRS**

**ENVIRONNEMENT**



## **E. Votre mission**

Elle vous a été présentée lors du tout premier entretien que vous avez eu. Vous en trouvez également le descriptif dans le document contractuel intitulé « convention de mise à disposition » que vous avez signé.

Votre tuteur précisera le contenu de votre mission dès les 1<sup>ers</sup> entretiens en début de mission.

La réalisation de cette mission fera l'objet d'un suivi avec votre tuteur, pour constater son avancement, identifier des problèmes éventuels, prendre en compte vos suggestions ....

## V- Votre engagement de Service civique

### A. La charte des valeurs du Service civique

**La Charte des valeurs du Service Civique a été rédigée à l'issue d'un atelier de travail d'une trentaine de jeunes volontaires engagés en Service Civique en 2011.**

Afin d'obtenir la plus large adhésion à ces valeurs, cette Charte a été soumise, via une vaste consultation en ligne, à l'ensemble des volontaires en Service Civique.

**Le texte ci-dessous est le résultat de la consultation élargie.**

#### **Respect – Écoute – Partage**

Je crois aux vertus du respect, de l'écoute et de l'échange. Par la diversité des situations et des personnes rencontrées, j'apprends à la fois à partager mon savoir avec tous et à connaître de chacun. Je porte ces valeurs au quotidien avec énergie et conviction.

#### **Solidarité – Équité – Lien social**

Par ma détermination et mon investissement, je cherche à développer le lien social en m'imprégnant des réalités qui m'entourent et en étant acteur d'un projet solidaire, dans le but de lutter contre les inégalités et l'isolement, quels que soient les publics et l'action entreprise.

#### **Épanouissement – Enrichissement**

Mon investissement dans des actions participe à mon épanouissement personnel et à mon enrichissement, ainsi que celui des personnes touchées, tant sur le plan personnel que professionnel ou citoyen.

#### **Diversité – Mixité**

Je m'engage à ouvrir mon esprit, à remettre en question mes a priori et mes jugements en m'impliquant dans des échanges interculturels, intergénérationnels, intersociaux, laïques et interreligieux, afin de participer au renforcement de la cohésion sociale là où j'interviens.

#### **Volonté – Initiative**

Je suis le premier acteur du Service Civique : je m'approprie ma mission en prenant des initiatives et je conçois cette étape de ma vie comme une période de réflexion et de construction d'un projet personnel. Mon engagement s'incarne dans des actions portées par des valeurs humanistes.

### **Évolution – Tremplin**

J'ai la volonté d'apporter du changement, de la force et de l'espoir, autant pour les autres que pour moi-même, comme un tremplin pour nos parcours futurs et une opportunité pour la vie locale.

### **Mémoire – Valorisation**

En tant que volontaire, j'apporte une valeur ajoutée au projet dans lequel je suis impliqué. En retour la structure d'accueil valorise ma contribution au projet collectif pendant toute la durée ma mission. À l'issue du Service Civique, je chercherai à inscrire dans mon parcours futur les compétences acquises pendant ma mission.

### **Universalité – Citoyenneté – Fierté**

En tant que citoyen acteur, je suis fier et conscient de saisir l'opportunité que me donne la société d'agir en faveur de son évolution et plus largement de l'intérêt général. Les valeurs fondamentales auxquelles j'adhère appartiennent à tout le monde et ne sont la propriété d'aucun pouvoir spécifique.

### **Visibilité – Autodétermination**

Je participe activement au lien entre volontaires, au partage et à la transmission des expériences et connaissances acquises collectivement. Je m'implique en faveur de la visibilité de mon statut et à la dynamique qui le protège, dans le but de défendre les valeurs du Service Civique.

### **Réciprocité – Soutien mutuel – Sens**

Dans le cadre de ma mission, j'exerce les différentes activités en considérant l'intérêt commun avec la structure qui m'accueille. Mon engagement volontaire doit laisser une trace et me permettre d'évoluer ensuite auprès des autres.

### **Engagement – Confiance**

J'ai conscience de la confiance que l'on m'accorde en tant que jeune volontaire en Service Civique. J'y accorde de l'importance en allant au bout de mes engagements, et en concrétisant au mieux les valeurs de cette charte.

Vous trouverez cette « charte des valeurs » également sur le site de l'Agence du Service civique : [www.Service-civique.gouv.fr](http://www.Service-civique.gouv.fr)

## B. Les principaux droits et devoirs du volontaire

### a) Vos droits :

#### 1. La carte de Service civique

- Elle vous servira à justifier votre statut de volontaire en Service civique auprès des différentes administrations et vous donnera droit à certains avantages.
- Vous la recevrez par voie postale, dans un délai maximal d'un mois après le début de votre mission.

#### 2. Votre indemnité

- Quel que soit le nombre d'heure effectué, vous percevrez une indemnité de 489.59 euros au 1<sup>er</sup> juillet 2022, de la part de l'Etat.
- En cas de démarrage ou d'achèvement de la mission en début ou en cours d'un mois, l'indemnité versée sera calculée en fonction du temps de présence dans le mois.

#### 3. L'indemnité versée par l'établissement d'accueil

- Elle s'élève à 111.35 euros au 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Elle est versée **en fin de mois civil**.
- Elle peut également être versée sous forme de repas, d'hébergement.
- Vous pouvez bénéficier d'une majoration lorsqu'à la signature du contrat, vous bénéficiez du revenu de solidarité active (RSA). Vous pouvez également bénéficier de cette majoration, lorsque vous bénéficiez d'une bourse de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire en cours (elle concerne les volontaires qui poursuivent leurs études tout en effectuant un Service civique).

#### 4. Les congés :

- Vous avez droit à deux jours de congé par mois de Service civique effectué.
- **Vous pouvez bénéficier de repos, lors des vacances scolaires, quand l'établissement est fermé. Dans ce cas, les 2 jours de congés auxquels vous avez droit sont pris pendant cette période. Vous ne pouvez avoir droit à ces 2 jours par mois, en plus des vacances scolaires.**
- En cas d'arrêt maladie, de congé maternité ou d'accident du "travail", vos droits à indemnité sont maintenus.
- Une absence prolongée et non justifiée peut entraîner la rupture du contrat de Service Civique par l'organisme.

#### b) Vos devoirs :

- Obligation de présence dans le cadre de l'exécution de votre engagement
- Être ponctuel
- Respecter le règlement intérieur et les autres règles qui régissent l'établissement
- Suivre les formations «Civique et citoyenne» et PSC1 (dans la mesure où le diplôme a été obtenu il y a plus de 3 ans) et autres formations le cas échéant

#### c) Les autres points à connaître :

Vous pouvez également consulter vos droits, sur votre contrat d'engagement p.3

Pour en savoir plus sur la couverture d'assurance maladie, la complémentaire santé, la retraite, en cas d'accident, le RSA, l'indemnité chômage, les impôts... Nous vous invitons à consulter le **guide du volontaire**.

### **C. Les formations au cours de votre mission :**

Au cours de votre mission de Service civique, vous devrez participer à des formations organisées par les Fédérations nationale et territoriale. Elles se composent nécessairement de deux volets :

a) Un volet théorique : La formation civique et citoyenne (FCC) :

Ce volet vise à :

- ✓ Octroyer au Service civique un rôle clé dans la découverte et le développement de la citoyenneté
- ✓ Présenter le fonctionnement du dispositif du Service civique au sein de l'Enseignement catholique
- ✓ Faire participer les volontaires, réfléchir aux enjeux de la citoyenneté autour d'un sujet de société actuel, que la fédération nationale aura choisi

Cette formation n'a pas nécessairement de lien direct avec la mission que vous exercez

b) Un volet pratique : La formation aux premiers secours : « Prévention secours de niveau 1 »

Sauver la vie d'autrui apparaît comme un véritable acte de citoyenneté. En ce sens, la formation PSC1, contribue à l'acquisition d'un ensemble de réflexes et savoirs-faires, permettant d'intervenir dans des situations à caractère urgent, en attendant l'arrivée des secours.

Vous pouvez être dispensé de cette formation si vous êtes titulaire du diplôme PSC1, datant de moins de 3 ans.

c) D'autres formations peuvent être délivrées, mises en œuvre par les fédérations ou l'établissement scolaire

## VI-Comment serez-vous accompagné au cours de votre mission ?



### A. Qui va vous accompagner ?

Le tuteur et/ou le co-tuteur vous accompagnent et sont vos référents principaux. Le tuteur est garant du bon déroulement de votre mission.

L'équipe pédagogie va au quotidien, être présente et vous guider dans la réalisation de vos tâches.

### B. Vous allez bénéficier d'un accompagnement relatif à la réalisation de votre mission, par votre tuteur ou co-tuteur et/ou un membre de l'équipe pédagogique désigné.

Votre mission dont vous avez déjà connaissance se précisera dès les 1ers jours.

Pour vous familiarisez avec votre nouvel environnement, vous bénéficiez d'une période d'une durée maximale de 4 semaines, pour vous former, vous intégrer. La durée précise est mentionnée dans la « convention de mise à disposition » que vous avez signée.

Le tuteur vous aura également remis le guide du volontaire, disponible sur le site de l'Agence <https://www.service-civique.gouv.fr/> et selon les cas votre planning.

Vous rencontrerez votre tuteur régulièrement, pour faire le point de votre avancée, des éventuelles difficultés que vous rencontrez, entendre vos propositions, en fait pour échanger !

- à la fin de la 1ere semaine
- à la fin de la période d'intégration
- ensuite tous les mois


Pour ce suivi, vous remplirez une **fiche de suivi**, en collaboration avec votre tuteur, qui vous aidera d'une part à réaliser votre mission et à prendre du recul sur l'expérience que vous êtes en train de vivre et d'acquérir. Vous remplirez également une **grille des acquis** au moins 3 fois au cours de la mission, afin de mettre en avant l'évolution sur votre savoir-faire et savoir-être.

**C. Vous allez aussi évoquer avec votre tuteur votre projet d'avenir.** Votre tuteur pourra vous accompagner pour le mener à bien qu'il soit personnel ou professionnel.

Vous aurez à votre disposition un **livret d'aide à l'accompagnement au projet d'avenir**. Il contient de nombreuses informations qui vous intéresseront et un support pratique pour vous aider à avancer dans sa mise en œuvre et planifier les entretiens avec votre tuteur. Ces entretiens auront lieu au minimum 3 fois au cours de la mission, en début/milieu/fin de mission, au cours desquels vous complétez **la fiche de suivi du projet d'avenir**.

**D. Enfin vous réaliserez lors du dernier mois de mission un entretien de synthèse** au cours duquel vous complétez le **bilan nominatif** sur votre mission, conjointement avec votre tuteur, et remplirez un questionnaire en ligne.



Nature du document à compléter	A quoi sert-il ?	Quand le compléter ? Avec votre tuteur 
<b>Fiche de suivi du volontaire dans sa mission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettra d'accompagner le jeune, lui donner des objectifs, les tâches à réaliser, être informé de son avancement, identifier ses difficultés ...</li> <li>• Formaliser le suivi de mission pour compléter le dossier du volontaire</li> </ul>	<b>Tous les mois</b>
<b>la fiche de suivi d'accompagnement au projet d'avenir du volontaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter des pistes de réflexion sur le projet professionnelle ou personnelle du volontaire pour préparer son « après Service civique »</li> <li>• L'informer sur les démarches à entreprendre et les personnes à solliciter pour l'aboutissement de son projet quel qu'il soit</li> </ul>	<b>3 fois au minimum :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En début de mission</li> <li>• En milieu de mission</li> <li>• En fin de mission</li> </ul> Voir davantage, si nécessaire
<b>Grille des acquis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la progression du volontaire au travers sa mission</li> <li>• Formaliser les entretiens entre tuteur et/ou co-tuteur et le volontaire</li> <li>• Observer ce qui a été appris au cours de la mission et ce qui peut être travaillé pour que le volontaire puisse s'améliorer</li> </ul>	<b>2 fois au total :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au bout du 2eme mois</li> <li>• En fin de mission</li> </ul>
<b>Bilan nominatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la synthèse de la mission</li> </ul>	<b>Au cours du dernier mois de mission</b>
<b>Questionnaire de fin de mission en ligne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueillir des informations diverses sur le déroulement de la mission</li> </ul>	<b>Au cours du dernier mois de mission</b>

## VII- Qui contacter si vous avez des questions, rencontrez des difficultés ?

### A. Pour toutes **questions d'ordre général** sur le Service civique

- Consulter avant tout le guide du volontaire et la Foire Aux Questions (FAQ) du site de l'agence du Service civique <https://www.service-civique.gouv.fr/>

#### Exemples

Questions relatives au montant de mon indemnité (conditions de versement...)
Je suis en mission, j'ai une question concernant mes avantages
Je suis en mission, j'ai une question concernant mon tutorat et les formations
Je suis en mission, j'ai une question concernant les congés et absences
Que se passe-t-il si l'établissement ferme pendant toutes les vacances ?
Je suis en mission, j'ai une question concernant la sécurité sociale et mes autres droits sociaux
Je suis en mission, j'ai une question concernant le Service civique et les études, l'emploi ou le bénévolat
Questions relatives aux conditions de rupture de contrat (possibilité de rupture, réceptions attestation Service civique ? ...)
Que se passe-t-il à la fin de mon Service civique ?

- Vous pouvez contacter l'Agence grâce à un formulaire sur leur site ou les contacter au 09 74 48 18 40

B. Pour toutes questions **concernant le déroulement de votre mission ou les conditions d'exercice**

- Parlez-en, **en premier à la personne qui vous accompagne quotidiennement, puis à votre tuteur.**  
Ses coordonnées sont en 1<sup>er</sup> page.

Exemples

Je n'ai pas reçu mon indemnité mensuelle de la part de l'Agence de Services et de paiement (473.04€) et/ou de la part de l'établissement (107.58 €)
Je ne me sens pas à l'aise avec l'accompagnement des élèves sur la création du potager
Je n'arrive pas à me faire respecter des élèves

C. Pour toute **question qui ne peut être résolue avec le tuteur**, contacter l'interlocuteur SC de l'udogec-urogéc ou la Fédération nationale selon votre territoire.

En cas d'insatisfaction sur le déroulement de votre mission ou les conditions d'exercice, contacter l'interlocuteur SC de l'udogec-urogéc ou la Fédération des Ogec selon votre territoire, qui en tant que médiateurs aideront à solutionner les difficultés rencontrées.

Vous trouverez en annexe les coordonnées de ces contacts.

Exemples

Je n'ai pas reçu mon indemnité mensuelle de la part de l'Agence de Services et de paiement (473.04€) et/ou de la part de l'établissement (107.58 €)
La mission n'a aucun rapport avec celle qui est portée dans la « convention de mise à disposition » ou de ce qui m'a été présenté lors des entretiens de recrutement
J'exerce ma mission complètement seul, je ne suis pas accompagné
Je ne rencontre jamais mon tuteur ou cotuteur
En cas de rupture de mission, je suis en désaccord sur les motifs de rupture, les conditions de rupture

## VIII- Annexes : listes des personnes à contacter si nécessaire

En cas de problèmes non résolus au sein de l'établissement

Département du lieu de l'établissement	Mail de la personne à contacter, en cas de problèmes non résolus	Gestionnaire
1	<a href="mailto:service.civique@enseignementcatho-lyon.eu">service.civique@enseignementcatho-lyon.eu</a>	Unioyec de Rhone et Roanne 69 - Sandrine GNOGBO / Alexandra POUVEROUX
2	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
3	<a href="mailto:udogec43-service-civique@ec43.org">udogec43-service-civique@ec43.org</a>	Udogec Haute Loire 43 - Séverine Pons
4	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
5	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
6	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
7	<a href="mailto:service.civique@ddec38.org">service.civique@ddec38.org</a>	Udogec de l'Isère 38 - Mélanie Fiette
8	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
9	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.uogec.org">service-civique-occitanie@occ.uogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
10	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril

11	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
12	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
13	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
14	<a href="mailto:service-civique-normandie@nmd.urogec.org">service-civique-normandie@nmd.urogec.org</a>	Urogec de Normandie 14 - Valérie Guillot
15	<a href="mailto:udogec43-service-civique@ec43.org">udogec43-service-civique@ec43.org</a>	Udogec Haute Loire 43 - Séverine Pons
16	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
17	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
18	<a href="mailto:serviceciviquecvl@asrec-cvl.org">serviceciviquecvl@asrec-cvl.org</a>	Urogec Centre 37 - Aurélie Rabeau
19	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
2A	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
2B	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
21	<a href="mailto:service.civique@bfc.urogec.org">service.civique@bfc.urogec.org</a>	Urogec de Bourgogne 21 - Sandra Brunet
22	<a href="mailto:laurence.lenechet@enseignement-catholique.bzh">laurence.lenechet@enseignement-catholique.bzh</a>	Udogec des Cotes d'Armor 22 - Laurence Le Nechet
23	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard

24	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
25	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
26	<a href="mailto:service.civique@ddec38.org">service.civique@ddec38.org</a>	Udogec de l'Isère 38 - Mélanie Fiette
27	<a href="mailto:service-civique-normandie@nmd.urogec.org">service-civique-normandie@nmd.urogec.org</a>	Urogec de Normandie 14 - Valérie Guillot
28	<a href="mailto:serviceciviquecvl@asrec-cvl.org">serviceciviquecvl@asrec-cvl.org</a>	Urogec Centre 37 - Aurélie Rabeau
29	<a href="mailto:aline.auffret@enseignement-catholique.bzh">aline.auffret@enseignement-catholique.bzh</a>	Udogec du Finistère 29 - Aline Auffret
30	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
31	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
32	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
33	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphael Richard
34	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
35	<a href="mailto:service.civique35@enseignement-catholique.bzh">service.civique35@enseignement-catholique.bzh</a>	Udogec de l'Ille et Vilaine 35 - Corentine Lemesle
36	<a href="mailto:serviceciviquecvl@asrec-cvl.org">serviceciviquecvl@asrec-cvl.org</a>	Urogec Centre 37 - Aurélie Rabeau
37	<a href="mailto:serviceciviquecvl@asrec-cvl.org">serviceciviquecvl@asrec-cvl.org</a>	Urogec Centre 37 - Aurélie Rabeau

38	<a href="mailto:service.civique@ddec38.org">service.civique@ddec38.org</a>	Udogec de l'Isère 38 - Mélanie Fiette
39	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
40	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
41	<a href="mailto:serviceciviquecvl@asrec-cvl.org">serviceciviquecvl@asrec-cvl.org</a>	Urogec Centre 37 - Aurélie Rabeau
42	<a href="mailto:service.civique@enseignementcatho-lyon.eu">service.civique@enseignementcatho-lyon.eu</a>	Uniogec de Rhone et Roanne 69 - Sandrine GNOGBO / Alexandra POUVEROUX
43	<a href="mailto:udogec43-service-civique@ec43.org">udogec43-service-civique@ec43.org</a>	Udogec Haute Loire 43 - Séverine Pons
44	<a href="mailto:Servicecivique@ec44.fr">Servicecivique@ec44.fr</a>	Udogec de Loire Atlantique 44 - Valérie Pointeau
45	<a href="mailto:serviceciviquecvl@asrec-cvl.org">serviceciviquecvl@asrec-cvl.org</a>	Urogec Centre 37 - Aurélie Rabeau
46	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
47	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
48	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
49	<a href="mailto:secretariat.udogec@ec49.fr">secretariat.udogec@ec49.fr</a>	Udogec du Maine et Loire 49 - Hélène Urban
50	<a href="mailto:service-civique-normandie@nmd.urogec.org">service-civique-normandie@nmd.urogec.org</a>	Urogec de Normandie 14 - Valérie Guillot
51	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril

52	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
53	<a href="mailto:service.civique@ddec72.org">service.civique@ddec72.org</a>	Udogec de la Sarthe 72 - Frédéric Sureau
54	<a href="mailto:urogec.lorraine@orange.fr">urogec.lorraine@orange.fr</a>	Urogec Lorraine 54 - Sandra Herdier
55	<a href="mailto:urogec.lorraine@orange.fr">urogec.lorraine@orange.fr</a>	Urogec Lorraine 54 - Sandra Herdier
56	<a href="mailto:service-civique56@enseignement-catholique.bzh">service-civique56@enseignement-catholique.bzh</a>	Udogec Morbihan 56 - Nathalie Segue
57	<a href="mailto:urogec.lorraine@orange.fr">urogec.lorraine@orange.fr</a>	Urogec Lorraine 54 - Sandra Herdier
58	<a href="mailto:service.civique@bfc.urogec.org">service.civique@bfc.urogec.org</a>	Urogec de Bourgogne 21 - Sandra Brunet
59	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
60	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
61	<a href="mailto:service-civique-normandie@nmd.urogec.org">service-civique-normandie@nmd.urogec.org</a>	Urogec de Normandie 14 - Valérie Guillot
62	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
63	<a href="mailto:udogec43-service-civique@ec43.org">udogec43-service-civique@ec43.org</a>	Udogec Haute Loire 43 - Séverine Pons
64	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
65	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin



66	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
67	<a href="mailto:urogec.lorraine@orange.fr">urogec.lorraine@orange.fr</a>	Urogec Lorraine 54 - Sandra Herdier
68	<a href="mailto:urogec.lorraine@orange.fr">urogec.lorraine@orange.fr</a>	Urogec Lorraine 54 - Sandra Herdier
69	<a href="mailto:service.civique@enseignementcatho-lyon.eu">service.civique@enseignementcatho-lyon.eu</a>	Uniogec de Rhone et Roanne 69 - Sandrine GNOGBO / Alexandra POUVEROUX
70	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
71	<a href="mailto:service.civique@bfc.urogec.org">service.civique@bfc.urogec.org</a>	Urogec de Bourgogne 21 - Sandra Brunet
72	<a href="mailto:service.civique@ddec72.org">service.civique@ddec72.org</a>	Udogec de la Sarthe 72 - Frédéric Sureau
73	<a href="mailto:service.civique@ddec38.org">service.civique@ddec38.org</a>	Udogec de l'Isère 38 - Mélanie Fiette
74	<a href="mailto:service.civique@ddec38.org">service.civique@ddec38.org</a>	Udogec de l'Isère 38 - Mélanie Fiette
75	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine
76	<a href="mailto:service-civique-normandie@nmd.urogec.org">service-civique-normandie@nmd.urogec.org</a>	Urogec de Normandie 14 - Valérie Guillot
77	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine
78	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine
79	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard

80	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
81	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
82	<a href="mailto:service-civique-occitanie@occ.urogec.org">service-civique-occitanie@occ.urogec.org</a>	Urogec Midi Pyrénées 31 - Laetitia Martin
83	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
84	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
85	<a href="mailto:secretariat.udogec@ec49.fr">secretariat.udogec@ec49.fr</a>	Udogec du Maine et Loire 49 - Hélène Urban
86	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
87	<a href="mailto:service-civique@udogec33.fr">service-civique@udogec33.fr</a>	Udogec de Gironde 33 - Raphaëlle Richard
88	<a href="mailto:urogec.lorraine@orange.fr">urogec.lorraine@orange.fr</a>	Urogec Lorraine 54 - Sandra Herdier
89	<a href="mailto:service.civique@bfc.urogec.org">service.civique@bfc.urogec.org</a>	Urogec de Bourgogne 21 - Sandra Brunet
90	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
91	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine
92	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine
93	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine

94	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine
95	<a href="mailto:smadelaine@urogec-idf.org">smadelaine@urogec-idf.org</a>	Urogec Ile de France - Sylvie Madelaine
971	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
972	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
973	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
974	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
975	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril
976	<a href="mailto:service-civique@fnogec.org">service-civique@fnogec.org</a>	Fnogec - Armelle Baril

## Pour aller plus loin

**Le guide du volontaire, que votre tuteur vous a remis le 1<sup>er</sup> jour** disponible également sur le site de l'agence du Service civique. [www.Service-civique.gouv.fr](http://www.Service-civique.gouv.fr)

## Conclusion

Nous vous souhaitons une belle mission, riche et porteuse d'engagement !





Notes personnelles

La Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement catholique (FDO) a rédigé ce guide, avec le concours d'anciens volontaires, d'organismes d'accueil et de nos fédérations territoriales.



**Armelle Baril**  
Coordinatrice service civique

277 rue Saint Jacques, 75005 Paris  
T<sup>el</sup> 01 53 73 72 39 - S<sup>td</sup> 01 53 73 74 40  
M a-baril@fnogec.org

